



Sous la direction de Antoine Compagnon et Céline Surprenant

Dieu au Collège de France

Paléontologie humaine, préhistoire et question religieuse. L'abbé Breuil au Collège de France (1929-1947)

Rémi Labrusse

Éditeur : Collège de France

Lieu d'édition : Paris

Publication sur OpenEdition Books : 30 mai 2023

Collection : Passage des disciplines

ISBN numérique : 978-2-7226-0617-3



<https://books.openedition.org>

Fourni par Collège de France



RÉFÉRENCE NUMÉRIQUE

Labrusse, Rémi. « Paléontologie humaine, préhistoire et question religieuse. L'abbé Breuil au Collège de France (1929-1947) ». *Dieu au Collège de France*, édité par Antoine Compagnon et Céline Surprenant, Collège de France, 2023, <https://doi.org/10.4000/books.cdf.14785>.

Ce document a été généré automatiquement le 23 octobre 2025.

Le format PDF est diffusé sous Licence OpenEdition Books sauf mention contraire.

Paléontologie humaine, préhistoire et question religieuse. L'abbé Breuil au Collège de France (1929-1947)

Rémi Labrusse

- 1 Depuis la naissance de la préhistoire en tant que champ du savoir, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la singulière vitalité des enquêtes sur l'histoire de cette jeune science est l'indice à la fois des questions épistémologiques fondamentales posées par la nouvelle discipline et des conflits idéologiques qui n'ont cessé de la traverser et l'ont poussée à l'introspection. Dans ce cadre, il ne s'agit pas de revenir ici sur l'ensemble des travaux et de la personnalité de l'abbé Henri Breuil (1877-1961), préhistorien auquel des recherches approfondies ont été consacrées¹ dès les années qui ont suivi sa mort². Ce vaste corpus critique a été nourri par la masse tentaculaire de ses publications, comptant plus de huit cents numéros³, et par la compulsion autobiographique de ce prêtre savant⁴, très tôt persuadé d'incarner un personnage historique digne de la mémoire des hommes. Encore de nos jours, du reste, dans la culture de l'honnête homme, le souvenir de celui qu'on surnommait le « pape de la préhistoire⁵ » se perpétue. Il est associé avant tout au rôle fondamental qu'il joua dans la reconnaissance de l'authenticité de l'art pariétal paléolithique, en 1901-1902⁶, et aux innombrables relevés et copies qu'il a produits avec une acuité visuelle hors du commun, en France, en Europe et à travers le monde, notamment en Afrique australe. Ses interprétations iconographiques souvent hasardeuses⁷, en revanche, ses propositions de divisions chronologiques du Paléolithique par cycles successifs ou ses travaux d'analyse stratigraphique et de géologie ne font plus guère figure que de témoins d'un temps révolu de la pensée sur la préhistoire.
- 2 En m'appuyant sur ces acquis historiographiques, je me concentrerai sur la tonalité spécifique du rapport au religieux que Breuil a apportée avec lui au Collège de France. Dans quel contexte social et personnel ce substrat métaphysique de son activité savante s'est-il constitué ? Comment a-t-il pu trouver sa place au sein du Collège de France ? Dans quelle mesure et selon quelles modalités s'y est-il exprimé et y a-t-il évolué au fil

du temps ? La réponse à ces questions (ou du moins leur développement) passe par une présence-absence, celle de Pierre Teilhard de Chardin. Sans que l'illustre paléontologue et philosophe jésuite n'ait jamais été intégré, pour sa part, à l'institution, sa personne et sa pensée y ont exercé une influence majeure sur l'articulation entre la question des origines, telle qu'élaborée dans les sciences humaines, et le « problème de Dieu », pour reprendre un titre d'Édouard Le Roy⁸, successeur de Bergson au Collège de France et ami à parts égales de Breuil et de Teilhard. En ce qui concerne la préhistoire, on pourrait même dire, certes en forçant un peu le trait et en première analyse, que la présence de Breuil au Collège de France va de pair avec une prudente abstention en matière de métaphysique religieuse, tandis que l'absence de Teilhard ne l'empêche pas d'y exercer, sur ce même plan, une influence significative.

Préhistoire et question religieuse

- 3 La création d'une chaire de préhistoire au Collège de France, le 20 janvier 1929, et son attribution à l'abbé Breuil, le 14 avril de la même année, doivent être replacées dans un contexte au sein duquel les débats religieux ont joué un rôle majeur. Ils l'ont d'abord fait pour des raisons propres à la notion même de préhistoire, telle qu'elle s'est progressivement mise en place dans la pensée scientifique européenne au cours de la première moitié du XIX^e siècle. C'est moins par une extension raisonnée de la chronologie historique, en effet, que par l'irruption d'une approche aporétique de la temporalité que l'idée de préhistoire emporte avec elle un rapport dialectique avec le religieux. Avant toute enquête archéologique, l'ouverture de la question des origines, faute de pouvoir s'appuyer avec certitude sur un décompte arithmétique de la durée, fait porter l'accent sur une « nuit des temps » qui échappe à l'emprise du regard objectif, sur ce « sombre abîme⁹ », selon l'expression attribuée à Buffon, dont l'indistinction est par nature accueillante aux interrogations d'ordre métaphysique. C'est pourquoi, du reste, contrairement à quelques idées reçues, la remise en cause de la chronologie biblique par l'émergence progressive de la paléontologie et, surtout, de la paléoanthropologie n'a constitué que brièvement un scandale aux yeux de l'Église, dans la mesure où l'idée même de chronologie biblique, fruit d'une volonté relativement tardive de faire entrer le temps métaphysique dans les cadres d'une temporalité rationnelle, objectivée par les nombres, reposait sur une contradiction spécifiquement moderne¹⁰. Par contraste, le caractère abyssal du temps préhistorique, tel qu'il est abordé par les sciences naturelles, puis par l'archéologie, à partir de la fin du XVIII^e siècle, échappe *a priori* au décompte et renvoie par force, en quelque sorte, à la pureté métaphysique du temps des origines : le mot même de « pré-histoire¹¹ » le dit, avec son préfixe où la valeur privative le dispute à la valeur extensive. On comprend ainsi l'attraction de nombre d'esprits portés à la spéculation sur les origines, vers cette faille structurellement ouverte par le criticisme moderne lui-même dans les perspectives bien ordonnées de la science positive. D'un autre côté, cependant, la démarche préhistorienne, avec ses ambitions de stricte rationalisation scientifique propres à la méthode archéologique, inscrit ce temps abyssal dans des procédures de part en part matérielles, ancrées dans l'analyse stratigraphique des sols. Ce faisant, le basculement de la profondeur – mesurable – de l'histoire en abîme – incommensurable – de la préhistoire, sur un mode métaphysique, se convertit finalement en une expérience concrète de l'épaisseur temporelle – impénétrable plutôt qu'incommensurable, dans la matière du sol terrestre. Autrement dit, dans le processus

même de constitution de l'idée de préhistoire, en philosophie et en archéologie, une conflagration a lieu entre attraction métaphysique et expérience matérielle, qui a naturellement nourri débats, conflits et confusions entre positions spiritualistes et matérialistes. Les travaux et la pensée de Breuil, on aura bientôt l'occasion de le constater, en constituent une incarnation emblématique.

- 4 Il faut dire que ces débats ont pris une tournure particulièrement aiguë lorsque cette idée s'est inscrite dans le champ institutionnel de la recherche, en France, au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, pour deux raisons : d'une part parce que l'idée de préhistoire y apparaissait comme une prérogative scientifique nationale, tant du point de vue de la localisation des découvertes que de leurs interprétations ; d'autre part, parce que la distinction entre science et religion avait une dimension non seulement théorique, mais politique. Cette situation particulière a favorisé la transformation des débats en conflits, à la fois institutionnels et idéologiques. Deux réseaux de forces contraires, étudiés par Fanny Defrance-Jublot, doivent être distingués : d'un côté, la résistance de l'Église à la possible contamination de son clergé par des idées contraires au cœur du dogme catholique¹² ; d'un autre côté, la résistance des milieux laïcs à l'intervention d'hommes d'Église dans la jeune discipline scientifique de la préhistoire¹³. On peut considérer que ces deux mouvements ont également échoué, et que la carrière de Breuil au Collège de France tout comme l'influence sous-jacente qu'y a exercée la pensée de Teilhard de Chardin sont des illustrations révélatrices, dans leur complexité même, de ces échecs croisés. Directement ou indirectement, ces deux prêtres, en leur qualité même d'hommes d'Église, ont conféré un prestige inégalé, une auréole de sacré, aux interrogations préhistoriennes, portées par le Collège de France. Mais, directement ou indirectement également, ils ont donné à ces interrogations des inflexions rigoureusement déterminées par les acquis de la science expérimentale moderne et incompatibles avec les orientations de l'Église institutionnelle.
- 5 Du côté de l'Église, la situation est caractérisée à la fin du XIX^e siècle par la vigueur des vocations pour l'étude de la préhistoire et par les encouragements qu'elles ont reçus dans le milieu pédagogique du séminaire d'Issy-les-Moulineaux et du Centre de formation des Carmes, en particulier à travers l'action de l'abbé Jean Guibert. Cet esprit acquis à un évolutionnisme transformiste est l'auteur en 1896 d'un ouvrage maintes fois réédité sur les origines de la vie, de l'homme et de la culture, dont le jeune Breuil a assuré une mise à jour partielle en 1898¹⁴. Le mouvement avait d'ailleurs une ampleur européenne, et Breuil s'est ainsi trouvé accompagné en préhistoire, sa vie durant, par des collègues et souvent proches amis prêtres comme les frères Amédée et Jean Bouyssonie¹⁵, dont le nom demeure attaché à la découverte de la sépulture des Néandertaliens de La Chapelle-aux-Saints en août 1908, ou l'Allemand (plus tard naturalisé espagnol) Hugo Obermaier, co-découvreur, exactement au même moment, de la célèbre figure féminine paléolithique de Willendorf¹⁶. En 1911, *La Raison catholique* pouvait ainsi se féliciter que la « science de l'Homme préhistorique » fût « maintenant devenue presque une spécialité du clergé¹⁷ ». De fait, Albert Ier de Monaco venait de créer à Paris l'Institut de paléontologie humaine, première institution d'enseignement et de recherche entièrement et spécifiquement dédiée à la préhistoire en tant que science, et d'y faire nommer deux prêtres, Breuil et Obermaier, comme titulaires respectifs des chaires d'ethnographie préhistorique et de géologie appliquée à la préhistoire¹⁸. À cette époque, comme on sait, la crise moderniste¹⁹ atteignait pourtant son paroxysme dans l'Église et la question se posait

naturellement de savoir si la préhistoire appartenait, au même titre que l'exégèse biblique, au pré carré du dogme catholique, en opposition avec les données nouvelles de l'archéologie.

- 6 C'est en ce point qu'une distinction se manifeste entre la question des origines de l'être humain, c'est-à-dire la paléontologie humaine, directement articulée à l'évolutionnisme biologique, et la question des origines de la culture. Si l'une et l'autre étaient étroitement liées dans l'esprit et les intérêts des préhistoriens, elles ne faisaient pas l'objet du même type de contrôle idéologique. La censure romaine s'est concentrée sur l'évolutionnisme biologique, contre lequel il s'agissait de protéger l'intégrité du dogme du péché originel et de la singularité de l'Homme dans le règne de la Vie. La réaction antimoderniste des années 1920 à Rome, autour de Pie XI, a incarné une résurgence violente de ce durcissement²⁰, entraînant en 1925 l'interdiction faite à Teilhard de Chardin de poursuivre son enseignement de géologie (mais en fait surtout de paléontologie humaine) à l'Institut catholique de Paris, de publier autre chose que de stricts comptes rendus de fouilles, et son éloignement en Chine à partir de 1926²¹.
- 7 Inversement, les questions culturelles, tant dans leurs contenus que dans leur extension chronologique, n'ont pas cristallisé les résistances romaines de la même manière – et ce, d'autant moins que la chronologie absolue des premières expressions techniques et symboliques de l'humanité demeurerait largement indéterminée, au même titre que celle du texte biblique, une fois les essais de décompte de l'âge de la Création relégués au rang des curiosités. Preuves en furent données, notamment, par la présentation de quelques bifaces (choisis par Breuil au sein des collections de l'Institut de paléontologie humaine) à l'Exposition missionnaire organisée au Vatican à l'occasion de l'Année sainte 1925, et, surtout, par la « salle de la préhistoire » intégrée par le père Wilhelm Schmidt dans le nouveau Musée ethnologique du Vatican en 1927²². Ce net contraste entre le raidissement coercitif de l'Église institutionnelle en matière de paléontologie et sa relative tolérance à l'égard des études sur les industries et les formes du Paléolithique explique en partie le choix prudent de Breuil de concentrer la quasi-totalité de ses travaux sur l'analyse des manifestations culturelles de la préhistoire, même si l'évolutionnisme biologique n'a cessé de le mobiliser intellectuellement²³, en dialogue avec des paléontologues comme Marcellin Boule, directeur de l'Institut de paléontologie humaine et du laboratoire de paléontologie du Muséum, et, surtout, comme Teilhard de Chardin, attaché à ce même laboratoire depuis 1912²⁴. De fait, c'est à la suggestion habile de Breuil que la troisième chaire de l'Institut de paléontologie humaine, consacrée à l'anthropologie préhistorique (c'est-à-dire à la paléontologie), a été attribuée à René Verneau, alors directeur du musée d'ethnographie du Trocadéro, mais surtout anthropologue matérialiste qui se décrivait lui-même comme ayant « la phobie du prêtre²⁵ ».
- 8 Comme l'a montré Arnauld Hurel, cela n'a pas empêché l'Institut, institution privée financée par la Fondation Albert Ier et dominée de fait par deux clercs catholiques de renommée déjà internationale, de susciter de vives attaques de la part des préhistoriens laïcs, au moment de sa création²⁶. Ces oppositions sont la suite logique d'un engagement précoce des militants d'une science laïque dans les études de préhistoire, sur un plan à la fois idéologique et méthodologique. En France particulièrement, le premier artisan d'une institutionnalisation de la discipline, Gabriel de Mortillet²⁷, a incarné cette lutte idéologique dès la fin des années 1860, en défendant la vision d'un art paléolithique détaché de toute préoccupation symbolique ou, a

fortiori, religieuse²⁸. Il soutenait que c'était un art fondé sur le pur plaisir créatif né – suivant l'expression de ses aînés, Édouard Lartet et Henry Christy – des « loisirs d'une vie facile²⁹ », ce qui revenait à reléguer le plan divin au rang de simple construction culturelle, tardive de surcroît, et forgée à des fins d'aliénation sociale des individus. Cette position antireligieuse a motivé le veto longtemps opposé à l'authentification des grottes ornées paléolithiques, en dépit de la découverte d'Altamira dès 1879, jusqu'à ce que les efforts conjoints de découvreurs de terrain (comme Émile Rivière, François Daleau, Félix Regnault ou Denis Peyronie) et d'interprètes (comme Salomon Reinach, Louis Capitan ou, après un spectaculaire « *mea culpa*³⁰ », Émile Cartailhac) finissent par venir à bout de ces résistances dans les premières années du xx^e siècle³¹. Le jeune Breuil, à la fois découvreur, dessinateur et analyste³², s'est imposé avec une autorité inégalée au sein de ce mouvement qui exigeait désormais d'associer l'existence de l'art et celle de préoccupations spirituelles – ou, du moins, d'une « valeur magique³³ » – dans les sociétés paléolithiques.

- 9 L'enjeu du matérialisme scientifique en préhistoire, cependant, n'était pas seulement idéologique : sur un plan méthodologique, par ailleurs, il s'agissait d'imposer une analyse strictement matérielle des objets archéologiques, dont la factualité était seule susceptible de conférer sa valeur de vérité à la démarche du préhistorien. Breuil, il faudra y revenir, a toujours ressenti une certaine fascination pour ce rigorisme méthodologique, identifiant la vérité au fait et le fait à la matérialité, démarche dont il s'est perçu, au Collège de France, comme l'héritier et le « continuateur³⁴ ».
- 10 Sur ce fond général, sans entrer dans le détail des conflits entre cléricaux et libres penseurs qui émaillent la constitution du champ institutionnel de la préhistoire en France jusqu'à la Première Guerre mondiale, il faut donc maintenant s'arrêter un moment sur la tonalité des orientations religieuses de l'abbé Breuil et sur leur articulation avec la vision de la science à laquelle il a voué son activité publique. Quel est le Dieu que Breuil véhicule avec lui au Collège de France ? Existe-t-il seulement, et, si oui, sur quel mode ? C'est en ce point que surgit et que s'avère déterminante la figure de Teilhard de Chardin.

La religion d'Henri Breuil

- 11 Breuil lui-même a toujours tenu à souligner la continuité entre sa vocation spirituelle et sa carrière de savant : « Je me suis fait prêtre parce que j'ai voulu, et je l'ai voulu parce que j'en ai ressenti l'appel, et que mes Directeurs l'ont reconnu valable [...] malgré la forme très spéciale que cet appel a prise³⁵. » Cette « forme très spéciale », à savoir la recherche savante en préhistoire, est inséparable de l'intégration continue de la religion de Breuil dans un milieu de pensée et d'action cléricales clairement défini, d'obédience moderniste et gallicane, qu'ont étudié Arnaud Hurel et Fanny Defrance-Jublot³⁶. C'est ce milieu qui a rendu possible et a légitimé sa vocation de savant, autant qu'il a nourri ses convictions d'homme d'Église attaché à réconcilier Rome et la science.
- 12 Son gallicanisme, d'abord, n'a cessé d'alimenter une méfiance fondamentale à l'encontre de la Curie romaine – qu'il va jusqu'à traiter de « sous-fascisme quelconque qui se fait passer pour la papauté et qui n'est qu'un parasite de celle-ci³⁷ », en 1924. Lecteur de Lamennais, au sortir de la Première Guerre mondiale, il oppose à « l'inadaptation³⁸ » de son Église une irrépressible puissance révolutionnaire propre au monde contemporain, fût-elle violente et anticléricale comme la révolution

bolchevique : « Nous sommes à la charnière de deux mondes ; le monde humain n'est pas à la fin, mais à son commencement. [...] Ce n'est pas d'eux [les chefs de Rome ou de Paris] que viendra 'l'Évangile des temps nouveaux'. Malgré les horreurs du début, probablement les bolcheviques en sont plus près : eux cherchent, eux déblaient des mines pour construire³⁹. »

- 13 Quant à son modernisme, il se concentre sur la question de l'évolution : c'est ce qui le conduit, en privé, à considérer le récit de la Genèse comme une « cosmogonie poético-philosophique⁴⁰ » et à inclure tout le Paléolithique dans les quelques versets consacrés à Adam et Eve, avant l'émergence du Néolithique associé, quant à lui, à Abel le pasteur et à Caïn l'agriculteur⁴¹. Ce faisant, Breuil s'inscrit bien sûr dans une longue histoire de l'adaptation du récit biblique à la pensée sur la préhistoire, qui remonte aux géologues du début du XIX^e siècle, comme le révérend William Buckland, premier titulaire de la chaire de géologie à l'université d'Oxford, qui assignait à la Genèse, en 1836, une valeur « abstraite » et non factuelle, fondée sur le principe d'une infinie profusion de l'« *agency*⁴² » divine et donc d'une création et d'un « progrès de la vie⁴³ » continu, principe implicite dans l'indétermination temporelle du premier verset – « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre ». Toutefois, c'est plus directement dans la pensée de Teilhard de Chardin – rencontré en 1912 dans le laboratoire de paléontologie de Marcellin Boule au Muséum⁴⁴ – que Breuil a puisé les principes de son évolutionnisme spiritualiste. Il l'a fait à partir de la lecture des textes diffusés par son ami *ad usum privatum*, des rencontres fréquentes entre les deux hommes lorsqu'ils se trouvaient ensemble à Paris, de leurs voyages communs (dans les grottes des Pyrénées au cours des années 1920, en Abyssinie en 1933, en Chine en 1935), enfin de leur correspondance. Dans celle-ci, au-delà des discussions parfois tendues sur le degré de culture technique du « Sinanthrope » mis au jour par Teilhard en Chine, sur le site de Choukoutien près de Pékin⁴⁵, ressort la marque de convictions spirituelles, philosophiques et historiques partagées : celle des « grands changements religieux et moraux dont nous avons si souvent parlé ensemble », comme lui écrit Teilhard en 1940⁴⁶ ; celle d'une possible « infusion » du Christianisme par les « larges perspectives cosmogoniques élaborées par les anciens Bouddhistes⁴⁷ » ; ou encore la reconnaissance de leur appartenance commune à « l'école catholique anti-fixiste (à tous les sens du mot)⁴⁸ », sentiment d'appartenance renforcé par la menace constante de la « crise intégriste⁴⁹ » et de l'ignorance des censeurs romains.
- 14 Pour autant, Breuil n'a jamais développé publiquement ses convictions. Politiquement, « l'immense tristesse » éprouvée à la fin de la Première Guerre mondiale l'a plutôt conduit à se replier dans le travail de terrain « pour oublier » (« Heureusement que j'ai mes cavernes et mes travaux », confie-t-il à son ami l'abbé Jean Bouyssonie en 1919⁵⁰), repli qui s'est toujours vérifié par la suite, même si, sous l'Occupation, tout en acceptant Pétain et en accusant Laval, il s'est dressé contre l'antisémitisme de Vichy, dans lequel il voyait « de la pure persécution religieuse », comme il l'écrit à Pétain dans une lettre (non remise) du 1^{er} décembre 1940⁵¹. Philosophiquement, par ailleurs, il a toujours pris grand soin, contrairement à Teilhard, de présenter « l'idée évolutionniste » comme une « méthode », un « outil de découverte et d'analyse », auquel demeurerait inaccessible le plan ontologique, celui des « choses invisibles qui sont à la racine de tout ce qui est et vit », comme il a tenu à le souligner lors de sa leçon inaugurale en décembre 1929⁵². Cette prudence idéologique, l'absence quasi totale de considérations métaphysiques ou, *a fortiori*, théologiques dans ses prises de parole publiques, sinon dans des publications tardives et confidentielles, lui ont été souvent

reprochées⁵³, y compris, à mots couverts, par Teilhard lui-même⁵⁴. Cela dit, elles ne procèdent pas seulement d'une stratégie de survie au regard de la censure romaine, mais aussi d'une inclination personnelle profonde pour l'expérience concrète plutôt que pour la spéculation, tendance qu'il a identifiée dès ses années de formation en notant par exemple dans un de ses carnets : « J'ai toujours éprouvé grande difficulté à demeurer longtemps de suite à réfléchir sur des sujets spirituels, car j'ai trop peu de sentimentalité⁵⁵ ».

- 15 Cet attachement au plan de l'immanence, cette revendication obstinée – parce que considérée comme une œuvre de la Providence⁵⁶ – du *hic et nunc* sont aussi ce qui le séparait le plus clairement, à ses propres yeux, des intuitions « mystiques⁵⁷ » de Teilhard : « Teilhard croit voir de l'autre côté de la montagne. Moi, je ne vois que de ce côté. Parce que je vois là où je suis⁵⁸. » Mais Breuil ne s'en est pas moins constamment placé aux côtés de son ami : il l'a averti des dangers qui le menaçaient ; il l'a défendu en rédigeant à Altamira, en 1925, avec Hugo Obermaier et Henri Bégouën, une défense et illustration du bien-fondé de sa pensée à l'adresse du Pape Pie XI⁵⁹. Il lui a également acquis de nouveaux soutiens dans le monde savant, comme l'anthropologue Paul Rivet, auquel il communique des passages d'un travail en cours de Teilhard, une « Note sur le progrès », en novembre 1920⁶⁰, ou surtout comme le philosophe catholique Édouard Le Roy, disciple et successeur de Bergson, que Breuil avait rencontré dans le cercle lazariste de Fernand Portal et auprès duquel il a introduit Teilhard en octobre 1921⁶¹. La même année, Le Roy intégrait le Collège de France, à la chaire de philosophie moderne, où il allait littéralement faire fusionner sa pensée avec celle de Teilhard ; et il allait par ailleurs être la cheville ouvrière de la création de la chaire de préhistoire pour Breuil en 1929.

Breuil, Teilhard de Chardin et le Collège de France

- 16 Lorsque Breuil y est élu, la voix de Teilhard est donc déjà installée au Collège de France depuis plusieurs années, même si, personnellement, ce dernier a été réduit au silence par son Ordre à partir de 1925. Selon ses propres termes, en effet, Édouard Le Roy lui a fourni une « merveilleuse tribune (indirectement) au Collège de France⁶² » en relayant dans ses cours la substance des « exercices spirituels » que les deux hommes pratiquaient sous forme de dialogues philosophiques hebdomadaires, tous les mercredis, depuis 1921⁶³ ; c'est là, notamment, qu'ont été systématiquement élaborées les notions teilhardiennes d'« hominisation », de « phénomène humain » et de « noosphère », la quatrième des « propriétés expérimentales de l'humanité » qui devaient faire converger le Monde, par les voies de l'évolution, en un « Milieu divin » universel, de nature christologique⁶⁴. Dans ses cours de 1927-1928, en particulier, rassemblés sous forme de livre en 1928, Le Roy reprend explicitement un manuscrit de Teilhard, « L'Hominisation », de mai 1925, en annonçant lui-même que les deux textes sont indémêlables et que son intention principale est de « faire connaître la pensée » du paléontologue jésuite, en endossant l'habit de « simple rapporteur⁶⁵ ».

Fig. 1. « Lettre d'E. Faral à P. Teilhard de Chardin (13 août 1948) », Archives du Collège de France, *Assemblées des professeurs. Comptes-rendus* *xx^e-xxi^e siècles*, 28 novembre 1948, 4 AP 531, d-d

Paris, le 13 août 1948

Mon Père,

J'apprends avec plaisir que notre précédent entretien pourrait avoir une suite favorable. Il serait dommage que nous fussions empêchés par une difficulté de date? L'Assemblée des Professeurs de Collège se tiendra le 28 novembre. Mais il faudra que, dès le 25, je me trouve en face d'une situation certaine; et, dès avant le 15, vous auriez à faire plusieurs démarches. Dans ces conditions il conviendrait que l'affaire fût tirée au clair avant le 7 ou le 8 novembre. J'espère, d'après ce que vous m'écrivez, que ce sera possible. Sans doute jugerez-vous à propos de faire préparer avant ce moment-là un curriculum vitae et un exposé de vos titres, qui seraient distribués aussitôt que vous aurez une réponse définitive. Il suffira que la pièce soit "rendue".

Si vous désiriez me voir avant octobre, nous pourrions convenir, le moment venu, d'un jour où vous seriez à Paris et où j'y pourrais venir. En tout cas, j'espère que, dès votre retour de Rome, vous voudrez bien prendre la peine de m'informer, et peut-être même avant de quitter Rome.

Veuillez agréer, mon Père, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Signé: Faral.

Monsieur le R. P. Teilhard de Chardin
15, rue Monsieur
Paris VIIe

- 17 La censure romaine s'est évidemment exercée à l'encontre de ces expressions effectives ou potentielles du spiritualisme évolutionniste teilhardien dans l'enceinte du Collège de France : en 1931, les textes majeurs de Le Roy – et partant, à travers eux, la pensée même de Teilhard – ont été mis à l'Index⁶⁶ ; en 1947, Teilhard en personne a reçu du Général des Jésuites l'ordre « amical » de ne pas faire campagne pour la chaire de préhistoire laissée vacante par le départ à la retraite de Breuil⁶⁷ ; et en 1948, lorsqu'il fut à nouveau question de rétablir une chaire de préhistoire et de la proposer à Teilhard, en remplacement de la chaire d'antiquités nationales laissée libre par le départ à la retraite d'Albert Grenier, Teilhard a eu beau se rendre en personne à Rome, la décision s'est fait attendre à tel point que le Collège a fini par préférer la proposition d'Émile Benveniste de créer une chaire de civilisation indo-européenne, attribuée à Georges Dumézil⁶⁸. Il se peut que cette décision de l'assemblée ait aussi résulté d'un agacement, voire d'une méfiance à l'encontre de ce que le jésuite René d'Ouinice, directeur de la revue *Études* et ami de Teilhard, a nommé « le mystère de l'obéissance dans la vie du père Teilhard de Chardin⁶⁹ » et qui faisait déjà dire à Paul Rivet, en 1946 : « Malgré l'estime que j'avais et que je garde à ce grand prêtre et à ce grand savant qu'est le père Teilhard, je ne voterais plus pour lui s'il était candidat à une charge publique, parce qu'il m'est impossible d'admettre qu'un homme de science obéisse à des injonctions qui lui sont données par des sots et par des ignorants⁷⁰. » Teilhard, quant à lui, s'était au contraire défini dès l'origine par opposition avec Alfred Loisy, qui avait assumé la rupture avec l'Église et l'excommunication, en 1908, avant d'être nommé à une chaire d'histoire des religions au Collège de France l'année suivante : « Ou bien, écrit-il à Édouard Le Roy en 1927, il me faut faire comme Loisy – ce qui serait la contradiction de ce que je prêche ; ou bien, comme vous me le disiez en mai 1925, il faut absorber le mal dans un excès de fidélité⁷¹. » Mais il n'en reste pas moins que diverses inflexions de l'esprit teilhardien n'ont cessé d'exister dans l'enceinte du Collège, par le biais d'amis et d'admirateurs : l'évolutionnisme philosophique chez Le Roy à partir de

1921 ; la préhistoire et l'émergence de la culture dans le processus d'homínisation, chez Breuil à partir de 1929 ; l'expérience mystique chez Jean Baruzi à partir de 1933⁷² ; ou encore la définition non mécaniste des critères de la vie chez Étienne Oehmichen, titulaire de la chaire d'aérolocomotion mécanique et biologique à partir de 1938⁷³, et fervent soutien de Teilhard en 1948, au même titre que le géologue et paléontologue Paul Fallot et que l'administrateur général du Collège, Edmond Faral⁷⁴.

- 18 Breuil, de son côté, n'a pas eu à subir ce type de rejets ou de suspicions. À la fin des années 1920, le milieu savant n'était plus polarisé contre l'intrusion cléricale en sciences humaines et expérimentales, comme il pouvait l'être autour de 1905-1906, lors de la controverse qui avait entouré l'élection du père dominicain et assyriologue Vincent Scheil, qui n'avait finalement pas été nommé par le ministre de l'époque, en dépit du fait qu'il avait obtenu la majorité des voix lors du vote de l'assemblée des professeurs du Collège⁷⁵. Au Collège de France, un prêtre, l'abbé Rousselot, avait du reste été élu en 1923 à une chaire de phonétique expérimentale⁷⁶. Parallèlement, l'Église, si elle durcissait sa position contre la notion d'homínisation en paléontologie, comme Teilhard de Chardin en fit l'amère expérience sa vie durant, ne se mobilisait pas aussi nettement contre la haute antiquité des phénomènes culturels en archéologie préhistorique, ce dont Breuil sut profiter. Ni l'ouverture d'une chaire de préhistoire, en 1929, ni son attribution à un prêtre n'ont donc suscité de violents débats, d'un côté ou de l'autre. Défendu par Édouard Le Roy, pour remplacer la chaire de numismatique de l'antiquité, laissée libre après le décès de Théodore Reinach, le principe de la chaire de préhistoire est adopté, après un 6^e tour de scrutin, par l'assemblée des professeurs du 20 janvier 1929, par 22 voix contre 10 à une chaire d'histoire moderne (pensée pour Lucien Febvre) et 7 à une chaire d'histoire ancienne de l'Orient méditerranéen⁷⁷. Les débats préalables à l'élection de Breuil offrent l'occasion à Le Roy, sans doute inspiré par le candidat lui-même, de distinguer clairement la préhistoire, qui « s'attache à l'homme proprement dit et cherche à en déterminer le genre de vie et de civilisation, le comportement psychologique et social », la paléontologie, qui « insiste sur les types préhumains ou para-humains », et la protohistoire, qui « analyse la naissance des nations⁷⁸ ». C'est aussi l'occasion pour Le Roy de mesurer la suprématie incontestée de Breuil, « maître d'une compétence et d'une autorité unanimement reconnues dans l'Europe entière et au-delà⁷⁹ », qui, par sa renommée médiatique internationale, écarte toute possibilité sérieuse de compétition, alors qu'une dizaine d'années auparavant, on pouvait encore parler d'offrir une chaire analogue au préhistorien matérialiste Adrien de Mortillet, fils de Gabriel de Mortillet et vieil ennemi de Breuil. Parmi les arguments en faveur de l'abbé figuraient, outre son aura personnelle, le lien avec l'Institut de paléontologie humaine⁸⁰, dans l'enceinte duquel Breuil a d'ailleurs toujours continué à professer un de ses deux cours, et la valeur à la fois expérimentale et patrimoniale de la « masse énorme de matériaux dont beaucoup sont encore inédits⁸¹ », dessins et objets mobiliers, accumulés par le chercheur au cours de ses incessants voyages. En lien étroit avec l'Institut de paléontologie humaine, le Collège de France cherchait ainsi à se positionner comme centre de ressources majeur pour la préhistoire, au niveau mondial. Mais Le Roy prenait aussi soin de mettre en avant la « puissance de libre et judicieuse critique » de Breuil « dans le domaine des idées⁸² », autrement dit son indépendance de savant par rapport aux dogmes religieux.
- 19 De fait, si le « pape de la préhistoire » a pu faire jouer médiatiquement son statut d'homme d'Église pour rehausser le prestige symbolique de la discipline de la

préhistoire, il n'a apporté, du moins dans son discours explicite, aucun Dieu avec lui⁸³. Ses cours se concentrent sur des hypothèses chronologiques, ethnographiques et techniques concernant les sociétés du Paléolithique à travers le monde, ou sur des analyses stratigraphiques. La collaboration avec les sciences physiques et sociales (la géographie physique, la géologie stratigraphique, la paléontologie, l'ethnographie comparée, la sociologie) y est systématiquement mise en avant, et une conception positiviste de la vérité affleure, tant dans la volonté de faire parler l'art en tant que document sur les sociétés correspondantes que dans la certitude que « l'on arrivera, quelque jour prochain, à des formules définitives » ou même que cet accomplissement a déjà eu lieu en ce qui concerne la compréhension des grottes ornées : « Ici, la lumière est entièrement faite, il ne reste à préciser que de menus détails.⁸⁴ » À aucun moment cette mise en avant d'une irréprochable scientificité ancrée dans les faits ne sert, comme chez Teilhard, une vision apologétique, fût-elle hétérodoxe. Dans ce cadre non seulement scientifique, mais scientiste, tout au plus peut-on déceler parfois que sa conception des finalités magiques de l'art (d'ailleurs plus accentuée avant 1929 et après 1947 que pendant ses années au Collège) semble le conduire à décrire les « collèges de sorciers⁸⁵ » à l'œuvre dans les grottes en des termes qui rappellent, consciemment ou non, son expérience de séminariste et de prêtre romain, comme si ces « collèges » des origines avaient pour modèle l'Église romaine d'hier ou d'aujourd'hui.

- 20 Deux éléments cependant – et je conclurai par là – conduisent à complexifier ce constat. Le premier émane de la singulière entrée en matière de sa leçon inaugurale de 1929 : en contradiction frontale avec d'autres affirmations du même texte, Breuil y met en avant une sémantique de l'effondrement ou du « vacillement » de la mémoire dans « l'inextricable chevelu des générations anonymes⁸⁶ ». Cette reconnaissance de l'empire de l'oubli au milieu des « débris anonymes⁸⁷ » le conduit parallèlement, à la fin de son allocution, à situer la préhistoire en amont des représentations, là où tout récit est impossible, où « le rideau est encore baissé⁸⁸ ». Le premier enseignement de la préhistoire, en somme, est celui de l'immémorialité – même si Breuil ne prononce pas le mot –, c'est-à-dire d'une épaisseur de temps dans l'expérience de laquelle s'épuisent les voies du récit. De cette syncope on est tenté de déduire un rapprochement entre l'appréhension de la préhistoire et une forme de théologie négative : la désignation d'une scène originelle dont on ne peut dire que ce qu'elle n'est pas, au regard du récit positif de l'histoire.
- 21 Mais là n'est pas encore l'essentiel. Ce thème du temps abyssal n'a jamais été développé par Breuil sur un mode métaphysique ; en tant que tel, il n'apparaît d'ailleurs que très fugitivement dans son discours. Tout se passe plutôt comme si le véritable enjeu de sa démarche ne portait pas sur la tension ou l'articulation entre science et religion, mais entre théorie (qu'elle soit scientifique ou religieuse) et pratique. Et c'est par la pratique, en bon archéologue, qu'il cherche à dépasser les contradictions théoriques auxquelles il est confronté (que ce soit à l'intérieur de la science préhistorienne ou entre les données de cette science et le dogme chrétien) et à accomplir à la fois son enseignement et sa recherche. Du point de vue de l'enseignement, il insiste dès le premier cours de 1929-1930 sur le fait que « les cours du vendredi [sont] donnés à son laboratoire de l'Institut de paléontologie humaine et suivis d'examen direct d'objets et de leur manipulation par les élèves⁸⁹. » Du point de vue de la recherche, dans ses incessants voyages, il a toujours observé et pensé avec la main, en recourant à l'archéologie expérimentale dans ses essais de taille lithique et, surtout, en relevant et en dessinant d'innombrables images rupestres. Cette pratique a atteint son point culminant dans la

grotte des Trois-Frères, où il a passé un mois par an, en 1921, puis entre 1930 et 1938, moins pour débrouiller « les effroyables chevelus du Sanctuaire⁹⁰ » que pour littéralement y *adhérer*, par sa technique de relevé *in situ* des traits enchevêtrés, le corps collé à la paroi dans la quasi-obscureté. Cette passion de l'action pratique atteint son apogée durant ses années au Collège de France, pour des raisons de dextérité acquise, de sollicitations dues à sa renommée, mais aussi sans doute de besoin d'échapper à la menace d'intellectualisation du travail en cabinet que faisait planer son statut de professeur (auquel il a donc assez volontiers renoncé pendant les années de guerre, au profit d'investigations de terrain au Portugal, au Maroc puis surtout en Afrique du Sud⁹¹).

- 22 On pourrait déduire de ce rapport passionné au terrain, c'est-à-dire à l'immanence et à l'immersion active dans la matière, une contradiction frontale avec la vocation religieuse de Breuil, une faille irréductible entre matérialisme et spiritualisme, entre l'appel de l'au-delà et celui de l'en-deçà. C'est ce matérialisme profond que la préhistoire lui aurait permis d'exprimer librement, dans la sphère de la science archéologique, en suivant et en accentuant le précepte du très laïc Gabriel de Mortillet en 1881 : « Lire ne suffit pas, il faut voir les objets et les choses⁹². » Mais on peut tout aussi bien déceler dans ces pratiques d'appropriation physique des lieux et des objets de la préhistoire une façon de transformer une conscience latente du temps abyssal en expérience de présence, déconstruisant les cadres normés de la temporalité. Chez Breuil, ce passage à l'envers du temps, d'une pensée de l'immémorial à l'immédiateté d'une présence physique, expérience familière à tout préhistorien, prend discrètement la forme d'une attraction pour le mystère. C'est ce que semble indiquer la priorité qu'il a accordée de plus en plus aux questions artistiques et à ce qu'il a lui-même appelé sa « vie d'artiste⁹³ », domaine auquel il a consacré la majeure partie de ses cours du Collège, et où, concrètement, le désordre, l'inintelligibilité structurelle, la disjonction des significations fragilisent l'approche documentaire historiciste et incitent à mettre en valeur une dimension énigmatique, perçue sur un mode esthétique plutôt que scientifique. Plus intimement, un autre indice de cette attraction pour l'indistinction du sens, sinon pour le mystère, en préhistoire, pourrait résider dans sa passion pour l'inquiétante étrangeté de la grotte ornée, espace par excellence du suspens du temps, immobile et obscur, où il s'enorgueillissait d'avoir vécu l'équivalent de plus de sept cents journées complètes dans soixante-treize cavernes différentes⁹⁴. Dieu dans la grotte, en somme, non pas pour ce qu'elle raconte, mais pour ce qu'elle *fait vivre*, et qui se perpétue d'ailleurs dans le rapport quasi sacré entretenu par nos sociétés contemporaines avec ces monuments paradoxaux. Ce qui obligerait alors à modifier, voire à inverser l'hypothèse de départ d'une absence de Dieu véhiculée par le prêtre Breuil au Collège de France.

NOTES DE BAS DE PAGE

1. Outre l'imposante biographie d'Arnaud Hurel (*L'abbé Breuil. Un préhistorien dans le siècle*, Paris, CNRS éditions, 2011), voir notamment, par ordre chronologique : Gilles Gaucher, « Henri Breuil,

- abbé », *Bulletin de la Société préhistorique française*, vol. 90, n° 1, 1993, p. 104-112 ; Marc Groenen, *Pour une histoire de la préhistoire. Le paléolithique*, Grenoble, Jérôme Millon, 1994, notamment p. 162-178 et p. 325-338 ; Eduardo Ripoll Perelló, *El abate Henri Breuil (1877-1961)*, Madrid, Universidad nacional de educacion a distancia, 1994 ; Nicole Labarre, « Les archives Breuil et l'autobiographie », *Antiquités nationales*, n° 29, 1997, p. 13-20 ; François Bon, François-Xavier Fauvelle, Yann Potin, Nathalie Richard, « Archives Breuil : entre préhistoire européenne et africanisme, un univers intellectuel et institutionnel au xx^e siècle », *Pour l'histoire des sciences de l'homme. Bulletin de la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme*, n° 26, 2004, p. 6-23 ; Romain Pigeaud, « L'art paléolithique est-il un art pompier ? Ou comment l'abbé Breuil fit accepter l'art paléolithique », dans Jacques Evin, Emmanuelle Thauvin-Boulestin (dir.), *Un siècle de construction du discours scientifique en préhistoire*, Actes du 26^e Congrès préhistorique de France, Centenaire de la Société préhistorique française (Avignon, 21-25 septembre 2004), vol. 1, Paris, Société préhistorique française, p. 167-184 ; Noël Coye (dir.), *Sur les chemins de la préhistoire. L'abbé Breuil, du Périgord à l'Afrique du Sud*, Paris, Somogy, L'Isle-Adam, Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq, Nemours, musée départemental de préhistoire, 2006 ; Jacques Arnould, *L'abbé Breuil : le pape de la préhistoire*, Tours, CLD éditions, 2011 ; Oscar Moro Abadía et Manuel R. González Morales, « Paleolithic art: A cultural history », *Journal of Archaeological Research*, 2013, vol. 21, p. 269-306, notamment p. 277-280 ; Oscar Moro Abadía, « The reception of palaeolithic art at the turn of the twentieth century: between archaeology and art history », *Journal of Art Historiography*, n° 12, juin 2015, p. 1-23 ; Stefanos Geroulanos, « Polyschematic Prehistory at the dusk of colonialism: Internationalism, racism and science in Henri Breuil and Jan Smuts », *Res: Anthropology and Aesthetics*, n° 69-70, « Writing Prehistory », 2018, p. 136-157 ; Olivier Perru, « La formation de l'abbé Breuil et ses premiers travaux : une nouvelle manière d'aborder la préhistoire et la paléontologie ? », *Diálogo*, Canoas (Brésil), UniLaSalle, 2018, n° 38, p. 9-22.
2. Mary Boyle et al., « Recollections of the Abbé Breuil », *Antiquity*, 1963, vol. XXXVII, n° 135, p. 12-18 ; Alan Houghton Brodrick, *The Abbé Breuil Prehistorian: A Biography*, Londres, Hutchinson, 1963 ; Nicolas Skrotzky, *L'abbé Breuil et la préhistoire*, Paris, Seghers, 1964 ; E. R. Perelló (dir.), *Miscelánea en homenaje al abate Henri Breuil (1877-1961)*, Barcelone, Instituto de prehistoria y arqueologia, 1964-1965, 2 vol.
 3. Voir [Germaine] Henri-Martin, « Bibliographie », dans Raymond Lantier (dir.), *Hommage à M. l'abbé Henri Breuil pour son quatre-vingtième anniversaire : sa vie, son œuvre, bibliographie de ses travaux*, Macon, Protat, 1957, p. 31-97 ; E. R. Perelló, *El abate Henri Breuil (1877-1961)*, op. cit., p. 279-345.
 4. Voir Nicole Labarre, « Les archives Breuil et l'autobiographie », op. cit., p. 13-20.
 5. J. Arnould, *L'abbé Breuil : le pape de la préhistoire*, op. cit.
 6. H. Breuil et Louis Capitan, « Les Gravures sur les parois des grottes préhistoriques. La grotte des Combarelles », *Revue de l'École d'anthropologie de Paris*, vol. 12, 1902, p. 33-46.
 7. François Bon, François-Xavier Fauvelle-Aymar, Jean-Loïc Le Quellec, *Vols de vaches à Christol Cave. Histoire critique d'une image rupestre d'Afrique du Sud*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013 ; G. Gaucher, J.-L. Le Quellec, *La Dame blanche et l'Atlantide. Enquête sur un mythe archéologique*, Paris, Éditions Errances, coll. « Pierres tatouées », 2010.
 8. Édouard Le Roy, *Le Problème de Dieu*, Paris, L'Artisan du livre, 1929, 5^e éd.
 9. Paolo Rossi, *The Dark Abyss of Time. The history of the earth and the history of nations from Hooke to Vico* [1979], Chicago et Londres, University of Chicago Press, 1984.
 10. *Ibid.*, p. 25-29.
 11. Sur la création et les premiers emplois du mot « préhistoire » dans les sciences humaines (hors la philosophie), voir Claude Blanckaert, « Nommer le préhistorique au xix^e siècle. Linguistique et transferts lexicaux », *Organon*, n° 49, 2017, p. 57-103.

12. Fanny Defrance-Jublot, « La préhistoire et l'évolutionnisme sous l'œil des apologistes et théologiens en France (1859-1897) », dans Sophie A. de Beaune, Rémi Labrusse (dir.), *La Préhistoire au présent. Mots, images, savoirs, fictions*, Paris, CNRS Éditions, 2021, p. 124-139.
13. F. Defrance-Jublot, « Question laïque et légitimité scientifique en préhistoire. La revue *L'Anthropologie* (1890-1910) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 87, 2005, p. 73-84. Id., « La question religieuse dans la première archéologie préhistorique (1859-1904) », dans N. Coxe, A. Hurel (dir.), *Dans l'épaisseur du temps. Archéologues et géologues inventent la préhistoire*, Paris, Muséum national d'histoire naturelle, 2011, p. 278-311.
14. Jean Guibert, *Les Origines. Questions d'apologétique. Cosmogonie. Origine de la vie, origine des espèces, origine de l'homme. Unité de l'espèce humaine. Antiquité de l'espèce humaine. État de l'homme primitif* [1896], Paris, Letouzey et Ané, 1898. Voir A. Hurel, *L'abbé Breuil, op. cit.*, p. 54.
15. F. Defrance-Jublot, « La part religieuse de l'engagement des abbés Amédée et Jean Bouyssonie », dans *Chercheurs de lumière dans les grottes obscures*, Brive-la-Gaillarde, Association des Anciens de l'ensemble scolaire Edmond Michelet, 2008, p. 27-29.
16. A. Hurel, « Hugo Obermaier et Henri Breuil : destins divergents », *Les Nouvelles de l'archéologie*, n° 106, 2007, p. 12-16 ; José Maria Lanzarote Guiral, « La stratigraphie d'une vie consacrée à la préhistoire. L'abbé Hugo Obermaier, sa chaire à l'Institut de paléontologie humaine et les fouilles du Castillo », dans A. Hurel et Henry de Lumley (dir.), *Cent ans de préhistoire. L'Institut de paléontologie humaine*, Paris, CNRS Éditions, 2011, p. 65-82.
17. Cité dans A. Hurel, *L'abbé Breuil, op. cit.*, p. 211.
18. A. Hurel, « L'Institut de paléontologie humaine de la Belle époque à la Seconde Guerre mondiale. Origines, fondateurs et vie d'une institution scientifique unique en son genre », dans *Cent ans de préhistoire. L'Institut de paléontologie humaine, op. cit.*, p. 15-57.
19. Émile Poulat, *Histoire, dogme et critique dans la crise moderniste* [1962], Paris, Albin Michel, 1996.
20. A. Hurel, *L'abbé Breuil, op. cit.*, p. 265-267.
21. J. Arnould, *Teilhard de Chardin*, Paris, Perrin, 2005, p. 150.
22. Jill Cook, « The history and significance of La Sala della Preistoria (The Prehistory Gallery) and the archaeological collection of the Vatican Ethnological Museum », dans *Bolletino dei Monumenti, Musei e Gallerie Pontificie*, 2016, vol. XXIV, p. 9-59.
23. A. Hurel, *L'abbé Breuil, op. cit.*, p. 267-273.
24. J. Arnould, *Teilhard de Chardin, op. cit.*, p. 54.
25. Lettre de René Verneau à Marcellin Boule du 28 décembre 1913, citée dans A. Hurel, *L'abbé Breuil, op. cit.*, p. 207.
26. *Ibid.*, p. 210-219.
27. Voir les Actes à paraître du colloque international organisé à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Gabriel de Mortillet : Veronica Cicolani, A. Hurel, Christine Lorre (dir.), *Préhistoire et anthropologie. Entre science, philosophie, politique et internationalisme. À propos de Gabriel de Mortillet*, Paris, École normale supérieure, Saint-Germain-en-Laye, Musée d'archéologie nationale, 25-26 novembre 2021, notamment la communication de F. Defrance-Jublot, « L'anticléricalisme de Gabriel de Mortillet : un instrument de pouvoir manié entre radicalité et pragmatisme ».
28. « Les populations des temps géologiques n'avaient pas de culte, pas d'idées religieuses » (Gabriel de Mortillet, *Le préhistorique. Antiquité de l'homme* [1883], Paris, Reinwald, 1885, p. 415). Dès 1867, à l'occasion de la présentation de bifaces portant des traces de feu à l'Exposition universelle, le même de Mortillet s'élevait contre d'éventuelles interprétations religieuses : « Il ne faudrait pas en tirer des conséquences concernant des pratiques religieuses ou des rites funèbres » (G. de Mortillet, *Promenades préhistoriques à l'Exposition universelle*, Paris, Reinwald, 1867, p. 8).
29. Édouard Lartet et Henry Christy, « Sur des figures d'animaux gravées ou sculptées et autres produits d'art et d'industrie rapportables aux temps primordiaux de la période humaine », *Revue archéologique*, vol. 9, 1864, p. 264.

30. Émile Cartailhac, « Les cavernes ornées de dessins. La grotte d'Altamira, Espagne. "Mea culpa" d'un sceptique », *L'Anthropologie*, vol. 13, 1902, p. 348-354.
31. Béatrice Fraenkel, « L'invention de l'art pariétal préhistorique. Histoire d'une expérience visuelle », *Gradhiva*, vol. 6, 2007, p. 18-31.
32. Voir N. Coxe (dir.), *Sur les chemins de la préhistoire. L'abbé Breuil, du Périgord à l'Afrique du Sud*, op. cit.
33. Voir H. Breuil et É. Cartailhac, *La Caverne d'Altamira à Santillane près Santander (Espagne)* [1906], Monaco, Imprimerie de Monaco, 1908, p. 135 : « La première théorie, d'après laquelle l'art serait né des loisirs d'une vie douce et facile, grâce à l'instinct artistique de toute une race, doit être désormais regardée comme trop simpliste. Il ne semble plus que l'art paléolithique soit le fruit du caprice individuel ; la supériorité même de l'art paléolithique sur les autres arts sauvages, l'unité de ses productions dans toute l'Europe occidentale, la continuité de son évolution dans de vastes espaces, inclinent presque invinciblement vers la pensée d'une manifestation collective, régie par des règles traditionnellement établies, dont la perpétuité, *peut-être*, était assurée par quelque caste ou catégorie de personnages se transmettant et réservant jalousement les règles de l'art et la notion de sa valeur magique. »
34. Voir H. Breuil, « Quarante ans de préhistoire », discours de Président sortant de la Société préhistorique française, séance du 28 janvier 1937, *Bulletin de la Société préhistorique française*, vol. XXXIV, n° 1, 1937, p. 66 : « J'ai eu souvent le sentiment de continuer, plus qu'aucun autre, son œuvre [de Gabriel de Mortillet], non point servilement, mais comme il l'eût fait, venu à ma place, avec les mêmes problèmes, les mêmes complexes à débrouiller, les mêmes éléments de solution. Chacun de nous est l'escabeau sur lequel se hissera son successeur pour monter à l'assaut de la Vérité. »
35. H. Breuil, « Autobiographie » [ms., 1942-1947], cité dans A. Hurel, *L'abbé Breuil*, op. cit., p. 34.
36. Voir ci-dessus, n. 13.
37. Lettre à Jean Bouyssonie, 26 juillet 1924, citée dans A. Hurel, *L'abbé Breuil*, op. cit., p. 361.
38. Lettre à Jean Bouyssonie, 11 mars 1919, citée dans *ibid.*, p. 252 (« Je suis plus frappé que jamais [de] l'inadaptation croissante des anciens points de vue aux nécessités vitales de la société humaine, telle que ces années de guerre me l'ont révélée »).
39. Lettre à Jean Bouyssonie, 1^{er} décembre 1920, citée dans *ibid.*, p. 260.
40. H. Breuil, lettre à Jacques de Morgan, 29 janvier 1923, citée dans *ibid.*, p. 258.
41. H. Breuil, « Questions sur la Genèse » [ms. 1921], cité dans *ibid.* (« [...] toute l'humanité primitive jusqu'à l'apparition (IV, 2) de deux civilisations, la pastorale (Abel), l'agricole (Caïn) »).
42. William Buckland, *Geology and Mineralogy considered with Reference to Natural Theology*, Londres, William Pickering, 1836, p. 20 (« It has long been matter of discussion among learned theologians, whether the first verse of Genesis should be considered prospectively, as containing a summary announcement of that new creation, the details of which follow in the record of the operations of the six successive days; or as an abstract statement that the heaven and earth were made by God, without limiting the period when that creative agency was exerted. The latter of these opinions is in perfect harmony with the discoveries of Geology »).
43. *Ibid.*, p. 53 (« we find abundant evidence in the presence of organic remains, in proof of the exercise of creative power, and wisdom, and goodness, attending the progress of life, through all its stages of advancement upon the surface of the globe »).
44. Suzanne de Saint-Mathurin, amie des deux hommes, situe cette rencontre, sans doute à tort, en 1908 : « Le Père Teilhard était de peu son cadet. Ils s'étaient rencontrés en 1908 dans le laboratoire de Marcellin Boule » (« Le Centenaire de l'abbé Breuil », *La France catholique*, 13 mai 1977, n° 1587, n. p.). Breuil retrouve Teilhard sur le chantier de fouilles de la grotte d'El Castillo en Cantabrie, avec Hugo Obermaier, en juin 1913 (A. Hurel, *L'abbé Breuil*, op. cit., p. 224).

45. *Ibid.*, p. 337-343. Voir également Patrice Boudignon, *Pierre Teilhard de Chardin. Sa vie, son œuvre, sa réflexion*, Paris, Éd. du Cerf, 2008 ; Claudine Cohen, « Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955) », dans Patrick Henriot (dir.), *L'École pratique des hautes études. Invention, érudition, innovation, de 1868 à nos jours*, Paris, EPHE/Somogy éditions d'art, 2018, p. 298-299.
46. Lettre à H. Breuil, 14 décembre 1940, dans P. Teilhard de Chardin, *Lettres à l'abbé Gaudefroy et à l'abbé Breuil*, Gérard-Henry Baudry (éd.), Paris, Le Rocher, 1988, p. 289.
47. Lettre à H. Breuil, 1^{er} octobre 1923, citée dans A. Hurel, *L'abbé Breuil, op. cit.*, p. 148.
48. Lettre à H. Breuil, 16 janvier 1932, citée dans *ibid.*, p. 177.
49. Lettre à H. Breuil, 13 juillet 1924, citée dans *ibid.*, p. 169.
50. Lettre à Jean Bouyssonie, 11 mars 1919, citée dans *ibid.*, p. 252.
51. Lettre du 1^{er} décembre 1940 remise au secrétaire personnel de Pétain, René Gilloin, citée dans *ibid.*, p. 376.
52. H. Breuil, *La Préhistoire. Leçon d'ouverture de la chaire de préhistoire au Collège de France* [4 décembre 1929], Paris, Collège de France, 30 décembre 1929, p. 14.
53. Voir notamment G. Gaucher, « Henri Breuil, abbé », *op. cit.*, p. 111 : « L'abbé Breuil n'aborde à peu près jamais les problèmes précis traités par les théologiens. [...]. Quand ces questions sont posées, il parle d'autre chose. On peut se demander s'il le fait spontanément ou par calcul. »
54. Voir sa lettre à H. Breuil du 7 août 1925 : « La tactique élémentaire (qui a toujours été la vôtre) est de se retrancher dans la science pure. Je ne vois même pas bien par où Rome peut être inquiète sur votre compte, sinon pour les questions de tendance » (citée dans A. Hurel, *L'abbé Breuil, op. cit.*, p. 281).
55. H. Breuil, carnet [1893-1898], cité dans *ibid.*, p. 45.
56. « Mes "semelles de plomb" m'empêchent, comme exprès, de m'élever à ce niveau [de la pensée de Teilhard de Chardin]. Ce n'est pas l'étage où Dieu m'a logé, voilà tout. Et je m'y résigne humblement » (lettre à Jean Bouyssonie, 7 janvier 1957, citée dans *ibid.*, p. 267-268).
57. Lettre à Paul Rivet, 24 novembre 1920, citée dans *ibid.*, p. 261 (« vrai apôtre, savant mystique et savant naturaliste »).
58. Cité par Roger Heim, dans Jacqueline Sonolet (dir.), *Henri Breuil (1877-1961). Notes et dessins originaux tirés de sa vie et de son œuvre à l'occasion de l'exposition organisée par les soins de la Fondation Singer-Polignac*, Paris, Lahure, 1967, p. 51.
59. Comte [Henri] Bégouën, *Quelques souvenirs sur le mouvement des idées transformistes dans les milieux catholiques*, suivi de *La Mentalité spiritualiste des premiers hommes*, Paris, Bloud et Gay, 1945, p. 37-38.
60. A. Hurel, *L'abbé Breuil, op. cit.*, p. 261.
61. Voir la lettre d'introduction de Teilhard de Chardin à É. Le Roy, 19 octobre 1921, dans P. Teilhard de Chardin, *Lettres à Édouard Le Roy (1921-1946). Maturation d'une pensée*, François Euvé, Paul Malphettes (éd.), Paris, Facultés jésuites de Paris, 2008, p. 51.
62. « É. Le Roy [...] m'a donné confiance, et surtout m'a été une merveilleuse tribune (indirectement) au Collège de France » (lettre de Teilhard de Chardin à Claude Cuénot, 1^{er} décembre 1954, citée dans C. Cuénot, *Pierre Teilhard de Chardin. Les grandes étapes de son évolution*, Paris, Plon, 1958, p. 82).
63. P. Teilhard de Chardin, lettre au père Auguste Valensin, 10 janvier 1926, citée par Paul Malphettes dans P. Teilhard de Chardin, *Lettres à Édouard Le Roy, op. cit.*, p. 59.
64. P. Teilhard de Chardin, lettre à É. Le Roy, 24 janvier 1927, citée dans *ibid.*, p. 76.
65. É. Le Roy, *Les Origines humaines et l'évolution de l'intelligence*, Paris, Boivin, 1928, p. 8.
66. « Vous devinez combien je me sens personnellement blessé par un coup qui m'atteint au plus profond de mon amitié, et au plus cher de ma foi intellectuelle » (P. Teilhard de Chardin, lettre à Édouard Le Roy, 21 décembre 1931, dans P. Teilhard de Chardin, *Lettres à Édouard Le Roy, op. cit.*, p. 126). Parmi les ouvrages mis à l'Index figurait *Les Origines humaines et l'évolution de l'intelligence*.

67. « Par ailleurs mon Général [le P. Janssens] me “déconseille” (dans des termes les plus amicaux – mais définitivement) de faire campagne pour le Collège de France » (P. Teilhard de Chardin, lettre à Henri Breuil, 7 avril 1947, dans *Lettres à l'abbé Gaudefroy et à l'abbé Breuil*, op. cit., p. 301). À l'assemblée des professeurs du 30 novembre 1947, la chaire de préhistoire est finalement remplacée par une chaire de géographie historique de la France, à laquelle est élu Roger Dion, lors de l'assemblée du 8 février 1948. Voir Archives du Collège de France, *Assemblées des professeurs. Registres et pièces annexes*, 2 AP 14, p. 395-402, p. 402.

68. En 1948, les « crédits » de trois chaires étaient disponibles après le départ à la retraite de Jacques Duclaux (biologie générale, 1931-1948) et d'Albert Grenier (antiquités nationales, 1936-1948) ainsi qu'après le décès d'Ernest Tonnelat (langues et littératures d'origine germanique, 1934-1948). Le débat se cristallise autour de la chaire d'antiquités nationales. L'administrateur du Collège de France, Edmond Faral, défend la candidature de Teilhard de Chardin, qu'il a rencontré en juin 1948 et qui lui écrit le 12 août 1948 qu'il a reçu de son Ordre une « demi assurance » qu'on « le laissera se présenter », à condition qu'il aille discuter à Rome en octobre (Archives du Collège de France, *Assemblées des professeurs. Comptes-rendus xx^e-xxi^e siècles*, 28 novembre 1948, 4 AP 531-d-d). Le 13 août 1948, Faral écrit à Paul Fallot, titulaire de la chaire de géologie de la Méditerranée : « Dans l'assemblée du 30 novembre 1947, quand la chaire de préhistoire a été remplacée par une chaire de géographie historique, vous avez exprimé le vœu que la chaire de préhistoire fût rétablie en une prochaine occasion. On peut se demander si cette occasion ne s'offre pas. Je sais, en effet, que le P. Teilhard de Chardin obtiendrait peut-être cette fois de son Ordre l'autorisation de se présenter : la situation serait donc nouvelle. Le dommage est que la réponse de l'Ordre ne pourra pas être connue avant le début de novembre ». Fallot est d'abord hésitant, comme le montre sa réponse à Faral du 19 août : « La question de l'enseignement de la préhistoire au Collège rebondirait évidemment si le P. Teilhard obtenait de son ordre l'autorisation d'enseigner. Mais, même dans ce cas, serait-il candidat ? Il a une grave maladie de cœur. Il a surtout 67 ans. Il n'entrerait en fonction qu'à 68 ans et n'aurait que 2 ans devant lui. » Finalement, le 30 septembre, il propose malgré tout le rétablissement de la chaire de préhistoire. Mais Teilhard n'a toujours pas l'autorisation de son Ordre, et le 10 novembre, Émile Benveniste propose, quant à lui, la création d'une chaire de civilisation indo-européenne. Malgré une demande de surseoir à la décision pour « complément d'information », présentée par les professeurs Paul Fallot, André Piganiol et André Mazon le 16 novembre 1948, le vote pour trancher entre la proposition Fallot et la proposition Benveniste a lieu lors de l'assemblée du 28 novembre 1948, et c'est la seconde qui l'emporte (*Assemblées des professeurs. Registres et pièces annexes*, 2 AP 14, p. 423-431). La chaire d'antiquités nationales est donc transformée en chaire de civilisation indo-européenne. Malgré la vive opposition d'André Mazon à l'encontre d'un intitulé jugé « chimérique », le candidat pressenti, Georges Dumézil, est élu à l'assemblée du 13 février 1949 (*Assemblées des professeurs. Registres et pièces annexes*, 2 AP-AN 2 1949, p. 435-437). Le 3 décembre 1948, Teilhard avait écrit à Ida Treat : « Le Collège de France est à l'eau » (lettre citée dans J. Arnould, *Teilhard de Chardin*, op. cit., p. 333).

69. J. Arnould, *Teilhard de Chardin*, op. cit., p. 336.

70. *Ibid.*, p. 333-334.

71. Lettre à Édouard Le Roy du 24 janvier 1927, dans *Lettres à Édouard Le Roy*, op. cit., p. 75. C'est en mai 1925 que l'Ordre des Jésuites a demandé à Teilhard de ne plus s'écarter dans ses écrits ou propos des explications traditionnelles de l'Église, de ne plus enseigner à l'Institut catholique et de retourner en Chine.

72. Philosophe et historien de la mystique chrétienne, Jean Baruzi est élu à la chaire d'histoire des religions en 1933, à la suite d'Alfred Loisy dont il avait été suppléant de 1926 à 1931. Le 8 novembre 1926, Teilhard de Chardin demande à Édouard Le Roy de le « rappeler au bon souvenir de Baruzzi [sic] » (*Lettres à Édouard Le Roy*, op. cit., p. 68).

73. Inventeur de l'hélicoptère en 1921, Étienne Oehmichen conservait des ossements fossiles dans son bureau comme des « talismans ». Ses pensées et notes de cours ont évolué vers une théorie de l'intuition et témoignent d'un spiritualisme vitaliste redevable à la pensée teilhardienne (Archives du Collège de France, *Professeurs. Dossiers personnels - 1790-1957*, Étienne Oehmichen, 75 CDF 68a-e et Fonds Oehmichen).
74. Pour remplacer la chaire de biologie générale laissée libre par le départ à la retraite de Jacques Duclaux en 1948, Oehmichen, Fallot et Faral proposent de la redéfinir en chaire de paléobiologie et défendent la candidature de Jean Piveteau, professeur de paléontologie à la Sorbonne et ami de Teilhard de Chardin. Mais c'est finalement Alfred Fessard qui est élu à une chaire de neurophysiologie générale, à l'assemblée du 13 février 1949, en même temps que Georges Dumézil (*Assemblées des professeurs. Registres et pièces annexes*, 2 AP-AN 2 1949, p. 434-435).
75. Voir Dominique Charpin, « L'assyriologie à l'École pratique des hautes études et au Collège de France » dans J.-L. Fournet (dir.), *Ma grande église & ma petite chapelle. 150 ans d'affinités électives entre le Collège de France et l'École pratique des hautes études*, Paris, Collège de France/EPHE, p. 119-145. <https://books.openedition.org/cdf/10299>
76. Voir Archives du Collège de France, *Professeurs. Dossiers personnels - 1790-1957*. Jean-Pierre Rousselot, 16 CDF 375.
77. Voir le compte rendu de l'assemblée du 20 janvier 1929 (*Assemblées des professeurs. Registres et pièces annexes*, 2 AP 13, p. 128-136, p. 131-133). L'élection de Breuil est acquise lors de l'assemblée du 14 avril 1929 (*Assemblées des professeurs et pièces annexes*, 2 AP 13, p. 136-138, p. 138). Il est nommé par décret du 26 mai 1929 et prononce sa leçon inaugurale le 4 décembre de la même année (voir Archives du Collège de France, *Professeurs. Dossiers personnels - 1790-1957*, 16 CDF 49)
78. « Exposé d'Édouard Le Roy pour la création d'une chaire de préhistoire » (Archives du Collège de France, *Assemblées des professeurs. Registres et pièces annexes*, assemblée du 20 janvier 1929, 2 AP 13, p. 131-133.
79. *Ibid.*
80. « Ainsi, un lien scientifique se trouverait noué entre le Collège de France et l'Institut de paléontologie humaine, un rapport de fait sans doute gros d'avenir » (*ibid.*).
81. « Exposé de M. Édouard Le Roy sur les titres de M. Henri Breuil à la chaire de préhistoire », Archives du Collège de France, *Rapports de présentation, 1800-1960*, 16 CDF 49, 2 f. Voir *Assemblées des professeurs. Registres et pièces annexes*, assemblée du 14 avril 1929, 2 AP 13, p. 136.
82. *Ibid.*
83. Gilles Gaucher note que Breuil n'évoque Dieu, « cause suprême et universelle », qu'une fois dans sa Leçon inaugurale du 4 décembre 1929, et que « c'est la première et la dernière fois que Breuil écrira le nom de Dieu dans cet institut [le Collège de France] où il allait rester dix-huit ans » (G. Gaucher, « Henri Breuil, abbé », *op. cit.*, p. 105-106).
84. H. Breuil, *La Préhistoire. Leçon d'ouverture de la chaire de préhistoire au Collège de France*, *op. cit.*, p. 9.
85. H. Breuil, « Les cavernes ornées de France et d'Espagne », cours du mercredi, *Annuaire du Collège de France*, 1932-1933, Paris, E. Leroux, 1933, p. 115. Le parallèle avec l'organisation de l'Église catholique est aussi sensible dans son grand ouvrage de synthèse sur l'art des grottes ornées paléolithiques, en 1952 : « Ceci n'est plus un fait individuel, mais un fait social collectif, témoignant d'une véritable unité spirituelle, j'allais dire d'une même orthodoxie supposant l'existence d'une sorte d'institution en régissant le développement, par une sélection et un enseignement des mieux doués » (H. Breuil, *400 siècles d'art pariétal. Les cavernes ornées de l'âge du renne*, Montignac, Centre d'études et d'expérimentation préhistorique, 1952, p. 22).
86. H. Breuil, *La Préhistoire. Leçon d'ouverture de la chaire de préhistoire au Collège de France*, *op. cit.*, p. 4.
87. *Ibid.*, p. 5.
88. *Ibid.*, p. 20.

89. H. Breuil, cours du vendredi, *Annuaire du Collège de France*, 1929-1930, Paris, E. Leroux, 1930, t. 30, p. 72.
90. H. Breuil, *400 siècles d'art pariétal. Les cavernes ornées de l'âge du renne*, op. cit., p. 16. Voir également, pour une évocation du « coup de foudre » de l'abbé Breuil dans la grotte des Trois-Frères, Robert Bégouën (dir.), *La Caverne des Trois-Frères. Anthologie d'un exceptionnel sanctuaire préhistorique*, Paris, Somogy et Association Louis Bégouën, 2014, p. 29.
91. Breuil quitte Paris le 21 mai 1940, séjourne dans le Périgord puis à Toulouse, où il donne ses cours de 1940-1941. Il effectue parallèlement des missions en Espagne, au Portugal et au Maroc. Refusant d'obtempérer à la demande de l'administrateur du Collège, de revenir donner ses cours à Paris, il n'est plus payé par le Collège de France à partir du mois de janvier 1942, et se rend en Afrique du Sud, à l'invitation du maréchal Smuts, d'octobre 1942 à juin 1945. Il donne ses deux dernières séries de cours à Paris en 1945-1946 (Lascaux, le Maroc et l'Afrique australe) et en 1946-1947 (les peintures rupestres de l'Afrique australe), Archives du Collège de France, *Professeurs. Dossiers personnels - 1790-1957*, 16 CDF 49.
92. G. de Mortillet, prospectus de présentation de Gabriel et Adrien de Mortillet, *Musée préhistorique*, Paris, Reinwald, 1881, n. p.
93. « L'art animalier de l'âge du renne fut, soit à la plume, soit en couleur de pastel, d'aquarelle ou de crayon, l'objectif principal et presque unique de ma vie d'artiste » (cité dans *Henri Breuil [1877-1961]. Notes et dessins originaux tirés de sa vie et de son œuvre à l'occasion de l'exposition organisée par les soins de la Fondation Singer-Polignac*, op. cit., p. 27).
94. *Ibid.*, p. 54.

AUTEUR

Rémi Labrusse

Titulaire de la chaire pratiques et théories des arts contemporains à l'EHESS, Rémi Labrusse travaille sur les sources imaginaires de la condition moderne dans le monde occidental, notamment dans ses rapports avec les mondes non européens et avec la préhistoire. Ses recherches ont débouché sur l'organisation d'expositions et sur la publication d'ouvrages parmi lesquels, dernièrement, *Face au chaos. Pensées de l'ornement à l'âge de l'industrie*, 2018 ; *Miró. Un feu dans les ruines*, 2018 (nvlle éd.) ; *Préhistoire. L'envers du temps*, 2019.